



# FAIRE DU BIEN-ÊTRE DES ADOLESCENTS UNE PRIORITÉ : UN APPEL À L'ACTION URGENT



**THE GLOBAL GOALS**  
For Sustainable Development



“ Autre opportunité de développement importante après la petite enfance, l'adolescence représente une période optimale de la vie pour apprendre des comportements sains, acquérir des compétences sociales et professionnelles et bénéficier de la protection des droits humains dont l'impact se fera sentir tout au long de la vie. L'investissement dans la santé, le bien-être et le développement des adolescents génère un « triple dividende » de bienfaits et détermine la santé tant présente que future des individus, ainsi que celle des générations à venir. ”

## POURQUOI FAUT-IL AGIR ?

**La réalisation des objectifs de développement durable (ODD)**, y compris la couverture sanitaire universelle (cible 3.8 des ODD), suppose que les adolescents soient informés et en bonne santé, afin qu'ils puissent survivre et s'épanouir aujourd'hui et à l'âge adulte, comme le reconnaît la Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent des Nations Unies. Toutefois, pour concrétiser les attentes des ODD, il est nécessaire de renforcer le soutien et l'engagement en faveur des adolescents, en particulier ceux qui risquent le plus d'être laissés pour compte.

**Le monde compte actuellement 1,2 milliard d'adolescents (âgés de 10 à 19 ans) et ce nombre augmentera jusqu'en 2050.** Près de neuf adolescents sur dix vivent dans un pays à revenu faible ou intermédiaire. La santé et le bien-être des adolescents, aujourd'hui et lorsqu'ils seront adultes, dépendent de leur niveau d'études, de leurs compétences, de leur employabilité et de leur accès à des services de santé de qualité. Les adolescents ont également besoin d'un environnement propice qui les aide à rester en bonne santé et à être autonomes, à adhérer aux normes d'égalité entre les sexes et à faire valoir leurs droits.

**Les adolescents ont droit à des informations et des services qui répondent à tous leurs besoins.** Il s'agit notamment d'informations et de services relatifs aux maladies non transmissibles, aux traumatismes, aux habitudes saines en matière d'alimentation et de nutrition, au bien-être mental, aux risques liés au tabagisme et à l'abus de substances psychoactives, à l'activité physique, à l'aide sociale et au maintien de relations saines. Ces informations et ces services doivent être adaptés à l'évolution des capacités des adolescents, être exempts de stigmatisation et de discrimination et respecter leurs droits et leur santé sexuelle et reproductive.

**Les adolescents sont confrontés à de multiples obstacles qui les empêchent d'accéder aux connaissances, aux informations, aux services de santé et aux produits dont ils ont besoin.** La plupart de leurs problèmes de santé et de bien-être peuvent être évités ou traités, mais les soins et les services destinés aux adolescents sont bien souvent inadaptés ou inexistants. En outre, de nombreux prestataires de services ne comprennent pas pleinement leurs besoins. Les problèmes spécifiques à l'âge peuvent être exacerbés par le genre, l'appartenance ethnique, la religion, le handicap, le lieu, le niveau d'éducation, la pauvreté, la situation de famille, l'orientation et l'identité sexuelles, ainsi que le statut migratoire, notamment.

**Les adolescents ne bénéficient pas de la réduction de la mortalité observée chez les enfants plus jeunes.** Alors que le nombre de décès d'enfants de moins de cinq ans a diminué de moitié pendant la période couverte par les objectifs du Millénaire pour le développement, la réduction de la mortalité des adolescents marque le pas. Chaque année, on dénombre plus de 1,1 million de décès d'adolescents. Les principaux facteurs de mortalité sont les blessures de la route, le suicide, la violence interpersonnelle, le VIH/sida et les maladies diarrhéiques.

**L'investissement dans les adolescents permet d'obtenir un « triple dividende » :** il permet d'améliorer la santé et le bien-être aujourd'hui, de les renforcer tout au long de la vie et de contribuer à la santé et au bien-être des générations futures.

**Une population adolescente en bonne santé alimente la croissance économique,** ce qui contribue à accroître la productivité, à réduire les dépenses de santé et les inégalités intergénérationnelles.

- Selon les estimations, chaque dollar investi dans certaines interventions ciblant la santé des adolescents rapporterait dix fois plus en retombées sanitaires, sociales et économiques.<sup>1</sup>
- Les montants investis dans des programmes de meilleures pratiques visant à mettre fin au mariage des enfants, qui coûtent environ 3,80 dollars des États-Unis par personne, produiraient un retour sur investissement multiplié par six et réduiraient d'environ un tiers le nombre de mariages d'enfants.<sup>2</sup>
- Aujourd'hui, dans le monde, 97,5 millions d'adolescentes ne sont pas scolarisées. D'après des recherches menées par la Banque mondiale, chaque année d'études secondaires fait augmenter de 18 % la capacité future des filles à gagner leur vie.<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Sheehan P, Sweeny K, Rasmussen B, Wils A, et al. Building the foundations for sustainable development: a case for global investment in the capabilities of adolescents. Lancet 2017; 390: 1792-806.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2018/03/07/world-bank-invests-us32-billion-in-adolescent-girls-education-in-2-years>

<sup>4</sup> Cela s'inscrit en droite ligne des objectifs de « Jeunesse 2030 : Stratégie des Nations Unies pour la Jeunesse » et du programme visant à accélérer les progrès sur la voie des ODD pendant la Décennie d'action 2020-2030.

# APPEL À L'ACTION

**Pour que chaque adolescent puisse décider de sa vie en toute connaissance de cause et exercer ses droits à la santé et au bien-être, nous, soussignés, demandons aux gouvernements, aux donateurs et à la communauté internationale :**



**d'associer les adolescents** à tous les processus juridiques, politiques et programmatiques qui les concernent :

- **en les plaçant au premier plan** de cet appel à l'action et de toutes ses composantes connexes ;
- en renforçant les plateformes nationales pour une **participation accrue et équitable des adolescents** à l'élaboration des politiques et des programmes qui les concernent ;
- **en donnant aux jeunes les moyens** de faire valoir leurs droits et de demander des comptes aux systèmes et institutions nationaux afin que leurs besoins spécifiques et multiples soient satisfaits.



**de dépasser le secteur de la santé** et d'élaborer des approches politiques multisectorielles et pangouvernementales solides qui ciblent véritablement la santé et le bien-être des adolescents :

- en **élaborant et en adoptant un cadre pour le bien-être des adolescents**, qui s'appuie sur une optique multisectorielle et multipartite, afin de garantir la cohérence des programmes et de la mesure du bien-être des adolescents ;
- en **donnant la priorité à la collecte de données plus nombreuses et de meilleure qualité** sur les adolescents, qui peuvent être ventilées selon l'âge, le sexe et d'autres caractéristiques, afin d'orienter l'action et de définir qui ils sont et ce qu'ils veulent ;
- en **renforçant les partenariats à tous les niveaux** afin de garantir l'existence de liens entre les programmes en faveur du bien-être des adolescents et les efforts plus larges visant à améliorer les moyens de subsistance, l'éducation et les compétences des jeunes, ainsi que leur productivité.



**de renforcer l'engagement politique et le financement** en faveur des adolescents afin d'accélérer l'action à l'horizon 2030 :

- **en relevant le niveau et l'efficacité des dépenses nationales et des dépenses des donateurs** en faveur du bien-être des adolescents, conformément aux engagements pris concernant la couverture sanitaire universelle et au-delà du secteur de la santé, de sorte que tous les adolescents bénéficient de financements obligatoires sous forme de fonds prépayés et mutualisés pour des services qui répondent de manière globale à leurs besoins ;
- en s'engageant à accorder la priorité au bien-être des adolescents dans les résolutions soumises à **l'Assemblée mondiale de la Santé** en 2021 **et au-delà** ;
- en mobilisant les efforts en vue d'un premier **Sommet mondial sur les adolescents** en 2023, dans le but d'accroître significativement les niveaux d'engagement et de financement global en faveur des adolescents et d'accélérer les actions à l'horizon 2030.<sup>4</sup>

## VOUS POUVEZ AGIR DÈS AUJOURD'HUI :

1

**EN SIGNANT L'APPEL À L'ACTION SUR LE SITE :**  
[www.adolescents2030.org](http://www.adolescents2030.org)

2

**EN LE PARTAGEANT AVEC VOS RÉSEAUX PROFESSIONNELS,**  
**VOS AMIS ET VOTRE FAMILLE,**

3

**EN DÉCOUVRANT COMMENT LE BIEN-ÊTRE DES ADOLESCENTS**  
**CONSTITUE LA PIERRE ANGULAIRE DE SOCIÉTÉS SAINES ET**  
**PROSPÈRES, EN CONSULTANT LE SITE : [www.adolescents2030.org](http://www.adolescents2030.org)**





Crédits photos : UNICEF, ONU Femmes, Partenariat mondial pour l'éducation.  
Pour plus de détails, consultez [www.unmgy.org/call-to-action-on-adolescent-health](http://www.unmgy.org/call-to-action-on-adolescent-health)